



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bulletin officiel n° 47 du 22 décembre 2011

Sommaire

Enseignement supérieur et recherche

Établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires

Autorisation à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur : modification arrêté du 28-11-2011 (NOR : ESRS1100385A)

Partenariat

Autorisation de création de la fondation partenariale dénommée Fondation partenariale Haute-Alsace arrêté du 8-11-2011 (NOR : ESRS1100370A)

Personnels

Formation

L'Université d'hiver-BELC 2012
note du 8-12-2011 (NOR : MENY1100557X)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations à des commissions interdisciplinaires du Centre national de la recherche scientifique arrêté du 29-11-2011 (NOR : ESRR1100383A)

Conseils, comités et commissions

Nominations à des sections du Comité national de la recherche scientifique arrêté du 29-11-2011 (NOR : ESRR1100384A)

Conseils, comités et commissions

Nominations à la Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies arrêté du 24-11-2011 (NOR : ESRR1100372A)

Élections

CAPN des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'enseignement supérieur arrêté du 15-11-2011 (NOR : ESRH1100373A)

Élections

CAPN des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'enseignement supérieur arrêté du 15-11-2011 (NOR : ESRH1100374A)

Élections

CAPN des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur
arrêté du 15-11-2011 (NOR : ESRH1100375A)

Élections

CAPN des techniciens de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur
arrêté du 15-11-2011 (NOR : ESRH1100376A)

Élections

CAPN des adjoints techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur
arrêté du 15-11-2011 (NOR : ESRH1100377A)

Élections

CAPN des conservateurs généraux des bibliothèques
arrêté du 15-11-2011 (NOR : ESRH1100378A)

Élections

CAPN des conservateurs des bibliothèques
arrêté du 15-11-2011 (NOR : ESRH1100379A)

Élections

CAPN des bibliothécaires
arrêté du 15-11-2011 (NOR : ESRH1100380A)

Élections

CAPN des magasiniers des bibliothèques
arrêté du 15-11-2011 (NOR : ESRH1100381A)

Nomination

Directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions
décret du 28-11-2011 - J.O. du 30-11-2011 (NOR : MENH1130048D)

Nomination

Directeur de l'École polytechnique de l'université Paris XI
arrêté du 23-11-2011 (NOR : ESRS1100371A)

Enseignement supérieur et recherche

Établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires

Autorisation à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur : modification

NOR : ESRS1100385A

arrêté du 28-11-2011

ESR - DGESIP

Vu code de l'éducation, notamment articles L. 443-2 et L. 641-5 ; arrêté du 8-3-2001 ; arrêté du 25-8-2010

Article 1 - L'annexe à l'arrêté du 25 août 2010 autorisant des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur est modifiée ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

Académie	Établissement	Libellé court	Durée du visa à compter du 1er septembre 2010
Bordeaux	École supérieure de commerce de Pau, « management négociation clients »	ESC Pau (Bac+3)	2 ans

Lire :

Académie	Établissement	Libellé court	Durée du visa à compter du 1er septembre 2010
Bordeaux	École supérieure de commerce de Pau, « management relations clients »	ESC Pau (Bac+3)	2 ans

Article 2 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 28 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,

Patrick Hetzel

Enseignement supérieur et recherche

Partenariat

Autorisation de création de la fondation partenariale dénommée Fondation partenariale Haute-Alsace

NOR : ESRS1100370A

arrêté du 8-11-2011

ESR - DGESIP B2

Par arrêté du recteur de l'académie de Strasbourg en date du 8 novembre 2011, est accordée l'autorisation administrative de création de la fondation partenariale dénommée « Fondation partenariale Haute-Alsace ». Les statuts de la fondation partenariale peuvent être consultés auprès des services du rectorat de l'académie de Strasbourg.

Personnels

Formation

L'Université d'hiver-BELC 2012

NOR : MENY1100557X

note du 8-12-2011

MEN - CIEP

Formation de formateurs en français langue étrangère (FLE), français langue seconde (FLS), français sur objectifs spécifiques (FOS), évaluation et certifications, ingénierie de la formation et technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (Tice).

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) organise une nouvelle session de l'Université d'hiver-BELC qui se déroulera cette année du 13 février au 2 mars 2012 au CIEP, à Sèvres. Cette formation modulaire s'adresse aux enseignants, aux formateurs et aux personnels d'encadrement spécialisés en français langue étrangère, français langue seconde et français sur objectifs spécifiques.

Le programme propose 15 modules spécialisés selon le calendrier suivant :

Semaine du 13 au 17 février 2012

- Organiser un cours de français langue étrangère à partir d'un manuel
- Concevoir du matériel pédagogique pour la classe de FLE
- Enseigner le français à des adultes migrants
- Concevoir et piloter des dispositifs de formation continue (ingénierie de la formation)
- Concevoir des tâches et évaluer les apprenants

Semaine du 20 au 24 février 2012

- Piloter et animer des activités en français langue étrangère
- Enseigner dans les sections bilingues francophones
- Enseigner le français langue de scolarisation en France
- Tutorer dans le dispositif Pro FLE
- Devenir examinateur-correcteur DELF-DALF

Semaine du 27 février au 2 mars 2012

- Utiliser les Tice en classe de français langue étrangère/seconde
- Enseigner le français à l'université
- Élaborer des programmes de français sur objectifs spécifiques
- Développer une démarche qualité dans un centre de langues
- Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF

Chaque module représente 30 heures de formation auxquelles s'ajoutent des conférences, des tables rondes, des rencontres professionnelles et des activités en soirée.

Les stagiaires ont le choix de s'inscrire à une, deux ou trois semaines de formation :

- une semaine au choix formule A, B ou C : avec inscription dans un module ;
- deux semaines au choix formules A + B, B + C ou A + C : avec inscription dans deux modules ;
- trois semaines au choix formules A + B + C : avec inscription dans trois modules ;

Le nombre d'inscrits par module est limité à 20.

Le programme détaillé sera consultable sur le site <http://www.ciep.fr>.

Informations pratiques

Coût de la formation : 1 100 euros formules A+B+C (3 semaines) ; 760 euros formules A+B, B+C ou A+B (2 semaines) ; 400 euros formules A, B ou C (1 semaine).

Possibilité d'hébergement et de restauration au CIEP (voir tarifs à l'adresse suivante : www.ciep.fr/belc/2012/hiver).

Date limite d'inscription : 13 janvier 2012.

À l'issue de cette formation, un certificat, reconnu par le ministère des affaires étrangères et européennes est remis par le CIEP. Il mentionne le ou les modules suivis ainsi que le volume horaire total de la formation. L'Université d'hiver-BELC 2012 offre la possibilité d'acquérir des habilitations : tuteurs Pro FLE, examinateurs-correcteurs DELF-DALF, formateurs d'examineurs-correcteurs DELF-DALF.

Renseignements et inscriptions :

belc@ciep.fr

Valérie Lemeunier : 01 45 07 63 61 - Moufida Mabrouk : 01 45 07 63 62

Centre international d'études pédagogiques,

Département langue française, 1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex - site internet : <http://www.ciep.fr> - <http://www.ciep.fr/belc>

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations à des commissions interdisciplinaires du Centre national de la recherche scientifique

NOR : ESRR1100383A

arrêté du 29-11-2011

ESR - DGRI-SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 29 novembre 2011 sont nommés membres des commissions interdisciplinaires du Centre national de la recherche scientifique, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs :

Commission interdisciplinaire 43 : modélisation des systèmes biologiques, bio-informatique :

- Florence d'Alché-Buc, en remplacement d'Irina Mihalcescu.

Commission interdisciplinaire 44 : cognition, langage, traitement de l'information, systèmes naturels et artificiels :

- Matthieu Quignard, en remplacement de Marie-Noëlle Metz-Lutz.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations à des sections du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR1100384A

arrêté du 29-11-2011

ESR - DGRI-SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 29 novembre 2011, sont nommés membres de sections du Comité national de la recherche scientifique au titre de l'article 1er (2°) du [décret n° 2011-676 du 15 juin 2011](#) relatif aux sections du Comité national de la recherche scientifique, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs :

Section 35 : Philosophie, histoire de la pensée, sciences des textes, théorie et histoire des littératures et des arts

- Paul Égré, en remplacement d'Isadora Stojanovic

Section 37 : Économie et gestion

- Mireille Chiroleu-Assouline, en remplacement de Thierry Brechet

- Agnieszka Rusinowska, en remplacement d'Olivier Gossner

Section 39 : Espaces, territoires et sociétés

- Monsieur Stéphane Ghiotti, en remplacement de Jean-Pierre Traisnel

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations à la Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies

NOR : ESRR1100372A

arrêté du 24-11-2011

ESR - DGRI-SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 24 novembre 2011, sont nommés membres de la Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies :

- En qualité de représentant du ministre chargé de la recherche (troisième collègue) :

Pierre-Louis Autin, en remplacement de Jacques Léglise.

- En qualité de personnalité désignée en raison de sa compétence dans le domaine de l'innovation et de la technologie (quatrième collègue) :

Jean-Marc Chourot, en remplacement de Bernard Decaris.

Mouvement du personnel

Élections

CAPN des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'enseignement supérieur

NOR : ESRH1100373A

arrêté du 15-11-2011

ESR - DGRH

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 85-1534 du 31-12-1985 modifié ; décret n° 2011-595 du 26-5-2011 ; arrêté du 18-6-1986 modifié ; arrêté du 10-5-2011 ; arrêté du 18-7-2011 ; procès-verbal du 21-10-2011 ; procès-verbal du 3-11-2011

Article 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 15 novembre 2011, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des ingénieurs de recherche :

Représentants titulaires

- Josette Théophile, directrice générale des ressources humaines
- Madame Pascale Saint-Cyr, directrice générale des services de l'université Paris XII
- Philippe Schwemling, professeur des universités, université Paris VII
- Madame Joëlle Roncevich, chef du centre d'études et de traitement informatique de l'académie de Dijon
- Damien Verhaeghe, directeur général des services de l'université Aix-Marseille II
- Sylvie Nguyen, directrice générale des services de l'université Paris-Sorbonne
- François Paquis, directeur général des services de l'université Paris V

Représentants suppléants

- Éric Bernet, chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines
- Didier Sabine, sous-directeur de la gestion des carrières ;
- Marc Crouzet, professeur des universités, université Bordeaux II
- Marylène Oberle, directrice des ressources humaines de l'université de Strasbourg
- Gisèle Macherey, chef du bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Marlène Barbotin, directrice générale des services de l'université Bordeaux IV
- Martine Ramond, directrice générale des services de l'université Paris VI

Article 2 - Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des ingénieurs de recherche, représenteront le personnel à compter du 15 novembre 2011 :

Représentants titulaires

Hors classe

- Jean-Paul Armspach, université de Strasbourg
- Daniel Lafitte, université Aix-Marseille II

1ère classe

- Jean-Louis Allier, Crous de Rennes
- Olivier Rey, ENS de Lyon

2ème classe

- Florence Gassot, université Montpellier 1
- Evelyne Geny, Université de Franche-Comté
- Jean-Louis Garby, université de Caen

Représentants suppléants

Hors classe

- Monsieur Gabriel Krier, université de Metz
- Sylvain Chambreland, université de Rouen

1ère classe

- Stéphanie Dupuis, université Paris X
- Gilles L'Hote, Collège de France

2ème classe

- Claude-Isabelle Roux, ENSIIE
- Jean-François Le Van, université Paris X
- Monsieur Claude Gendraud, université Clermont-Ferrand II

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 15 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Élections

CAPN des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'enseignement supérieur

NOR : ESRH1100374A

arrêté du 15-11-2011

ESR - DGRH

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 85-1534 du 31-12-1985 modifié ; décret n° 2011-595 du 26-5-2011 ; arrêté du 18-6-1986 modifié ; arrêté du 10-5-2011 ; arrêté du 18-7-2011 ; procès-verbal du 21-10-2011 ; procès-verbal du 3-11-2011

Article 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 15 novembre 2011, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des ingénieurs d'études :

Représentants titulaires

- Éric Bernet, chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines
- Jean-François Dufeu, maître de conférences, université Paris XII
- Monique Raux, secrétaire générale de l'enseignement scolaire de l'académie de Paris
- Christian Bily, directeur des ressources humaines de l'université Rennes I
- Georges Roqueplan, directeur général des services de l'Insa de Lyon
- Hélène Moulin Rodarie, directrice générale des services de l'EHESS
- Didier Ramond, directeur général des services de l'université Paris X- Nanterre
- Pierre Dubreuil, directeur général des services du Muséum national d'histoire naturelle
- Magdalena Miatello, directrice générale des services de l'université Paris Dauphine

Représentants suppléants

- Didier Sabine, sous-directeur de la gestion des carrières
- Gisèle Macherey, chef du bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Vincent Goudet, directeur du Siec
- Odile Marcouyoux, directrice générale des services de l'université de technologie de Troyes
- Monsieur Stéphane Athanase, directeur-adjoint du Centre national des œuvres universitaires et scolaires de Paris
- Martine Beurton, directrice générale des services de l'École centrale de Paris
- Éric Dutil, directeur général des services de l'université Bordeaux I
- Jean-Yves Rivière, directeur général des services de l'Institut national polytechnique de Lorraine
- Astrid Kretchner, directrice générale des services du Cnam

Article 2 - Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des ingénieurs d'études, représenteront le personnel à compter du 15 novembre 2011 :

Représentants titulaires

Hors classe

- Denis Reynard, INP de Grenoble
- Colette Villalongue, université de Perpignan

1ère classe

- Régine Geoffroy, Ensam
- Alain Marpinard, Insa de Toulouse

- Jean-Claude Michou, université de la Réunion

2ème classe

- Ilias Timol, université de la Réunion

- Laurent Rouch, université Toulouse I

- Gladys Guillou, université des Antilles-Guyane

- Catherine Robin, université Paris I

Représentants suppléants

Hors classe

- Monsieur Daniel Degardin, université Lille I

- Madame Danielle Meddahi, université de Metz

1ère classe

- Pierre Escalier, Insa de Toulouse

- Anne Chanteux, Cnam

- François Bonicalzi, université Lyon III

2ème classe

- Bertrand Dousteysier, université Clermont-Ferrand II

- Madame Pascale Langlois, université Paris IV

- Monsieur Dominique Jullion, université Rennes II

- Madame Danielle Bailbe, université Paris VII

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 15 novembre 2011.

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Élections

CAPN des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur

NOR : ESRH1100375A

arrêté du 15-11-2011

ESR - DGRH

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 85-1534 du 31-12-1985 modifié ; décret n° 2011-595 du 26-5-2011 ; arrêté du 18-6-1986 modifié ; arrêté du 10-5-2011 ; 18-7-2011 ; procès-verbal du 21-10-2011 ; procès-verbal du 3-11-2011

Article 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 15 novembre 2011, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des assistants ingénieurs :

Représentants titulaires

- Éric Bernet, chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines
- Monsieur Dominique Rojat, inspecteur général de l'éducation nationale et de la recherche
- Martine Ruaud, directrice générale des services de l'université Rennes I
- Alain Helleu, directeur général des services de l'université Lyon I

Représentants suppléants

- Didier Sabine, sous-directeur de la gestion des carrières
- Gisèle Macherey, chef du bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Gabrielle Fadiga, directrice des ressources humaines du Cnam
- Catherine Chazeau, secrétaire générale adjointe DRH rectorat de Lyon

Article 2 - Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des assistants ingénieurs, représenteront le personnel à compter du 15 novembre 2011

Représentants titulaires

- Alain Charrier, université de Poitiers
- Cécile Draï, université Paris V
- Roger Coue, université de Nantes
- Éliane Soudagne, université de Franche-Comté

Représentants suppléants

- Jacques Gentili, université Lyon I
- Monsieur Michel Borros, rectorat de Montpellier
- Alain Vierling, université de Strasbourg
- Xavier Canron, université Bordeaux I

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 15 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Élections

CAPN des techniciens de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur

NOR : ESRH1100376A

arrêté du 15-11-2011

ESR - DGRH

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 85-1534 du 31-12-1985 modifié ; décret n° 2011-595 du 26-5-2011 ; arrêté du 18-6-1986 modifié ; arrêté du 10-5-2011 ; arrêté du 18-7-2011 ; procès-verbal du 21-10-2011 ; procès-verbal du 3-11-2011

Article 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 15 novembre 2011, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des techniciens de recherche et de formation :

Représentants titulaires

- Éric Bernet, chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines
- Francis Vasse, maître de conférences à l'institut universitaire de technologie de Melun-Sénart
- Jean-Claude Lafay, directeur de l'École nationale de chimie, physique et biologie de Paris
- Rémy Gicquel, directeur général des services de l'université Paris XIII - Villetaneuse
- Corinne Duffau, directrice générale des services de l'université Bordeaux II
- Yves Chaimbault, directeur général des services de l'université Montpellier III
- Bernard Fradin directeur général des services de l'université de Cergy-Pontoise
- Jean-Pierre Rouge, directeur général des services de l'université Toulouse III
- François Riou, directeur général des services de l'université Paris I
- Patrice Serniclay, directeur général des services de l'université Lille I

Représentants suppléants

- Didier Sabine, sous-directeur de la gestion des carrières
- Gisèle Macherey, chef du bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Édith Morisset, chef de division des personnels Atoss/ITRF (rectorat de l'académie de Versailles)
- Madame Dominique Salles, directrice des ressources humaines à l'université de la Rochelle
- Pierre Gabette, directeur général des services de l'université de Tours
- Monsieur Frédéric Despres, directeur général des services de l'École centrale de Lille
- Xavier Fauveau, directeur général des services de l'Institut national polytechnique de Grenoble
- Philippe Lechipre, directeur des ressources humaines de l'université Lille III
- Annick Bouchaud, directrice des ressources humaines à l'université de Poitiers
- Isabelle Terrail, directrice générale des services de l'université de Reims

Article 2 - Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des techniciens de recherche et de formation, représenteront le personnel à compter du 15 novembre 2011 :

Représentants titulaires

Classe exceptionnelle

- Jean-Luc Dufau, lycée V. Duruy-de Mont-de-Marsan

- Laurent Autissier, université Aix-Marseille I

- Monique Nicolas, rectorat de Limoges

Classe supérieure

- Françoise Renaudat, université de Nice

- Alexandre Freulon, INP de Toulouse

- Pierre Fernand, université Clermont-Ferrand II

Classe normale

- Laetitia Birée, université de Caen

- Sylvie Donne-Lacouture, rectorat de Versailles

- Amar Ammour, lycée A. Kaster de Dourdan

- Françoise Millot-Verissi, université Paris I

Représentants suppléants

Classe exceptionnelle

- Jean-Louis Sourrouille, université Toulouse III

- Jacques Lecoutre, lycée P-G-de-Genes de Paris (13ème arrondissement)

- Monsieur Michel Poulard, université Montpellier III

Classe supérieure

- Annie Lassalle, université de Mulhouse

- Murielle Sage, Cnam

- Madame Emmanuelle Goffinont, université d'Orléans

Classe normale

- Yves Courtemanche, lycée Marie-Curie de Versailles

- Jean-Michel Fabresse, université d'Orléans

- Jean-Marc Durand, université Paris VII

- Stéphanie Gouriou, université de Brest

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 15 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,

Josette Théophile

Mouvement du personnel

Élections

CAPN des adjoints techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur

NOR : ESRH1100377A

arrêté du 15-11-2011

ESR - DGRH

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 85-1534 du 31-12-1985 modifié ; décret n° 2011-595 du 26-5-2011 ; arrêté du 18-6-1986 modifié ; arrêté du 10-5-2011 ; arrêté du 18-7-2011 ; procès-verbal du 21-10-2011 ; procès-verbal du 3-11-2011

Article 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 15 novembre 2011, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des adjoints techniques de recherche et de formation :

Représentants titulaires

- Éric Bernet, chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines
- Didier Sabine, sous-directeur de la gestion des carrières
- Colette Maurel, adjointe au chef du bureau des personnels des bibliothèques
- Christiane Davaud, chef de section - bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Jean-Claude Lafay, directeur de l'École nationale de chimie, physique et biologie de Paris
- Jean-Yves Riviere, directeur général des services de l'institut national polytechnique de Lorraine
- Marylène Oberle, directrice des ressources humaines de l'université de Strasbourg
- Marie-José Vermeulle, directrice des ressources humaines de l'université Paris XII
- Magdalena Miatello, directrice générale des services de l'université Paris Dauphine
- Marie-Hélène Vaillant, chef de section - bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Didier Ramond, directeur général des services de l'université Paris X-Nanterre
- Laurent Soulas, chargé d'études - bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Delphine Eduin, chef de section - bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Bernard Fradin, directeur général des services de l'université Paris VIII - Cergy-Pontoise
- Benoît Verschaeve, directeur des ressources humaines de l'académie de Paris

Représentants suppléants

- Gisèle Macherey, chef du bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Annie Andriamboavonjy, adjointe au chef du bureau des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation
- Madame Dominique Belascain, chef du bureau des personnels des bibliothèques
- Lionel Hosatte, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
- Martine Beurton, directrice générale des services de l'École centrale de Paris
- Isabelle Terrail, directrice générale des services de l'université de Reims
- Corinne Duffau, directrice générale des services de l'université Bordeaux II
- Georges Roqueplan, directeur général des services de l'Insa de Lyon
- Bernard Lejeune, secrétaire général de l'académie de Lyon

- Odile Marcouyoux, directrice générale des services de l'université de technologie de Troyes
- Yves Chaimbault, directeur général des services de l'université Montpellier III
- Alain Helleu, directeur général des services de l'université Lyon I
- Damien Darfeuille, adjoint au chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
- Philippe Lechipse, directeur des ressources humaines de l'université Lille III
- Viviane Guidi, proviseure du lycée Arago Paris 12ème

Article 2 - Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des adjoints techniques de recherche et de formation, représenteront le personnel à compter du 15 novembre 2011 :

Représentants titulaires

Principaux 1ère classe

- Madame Michèle Danieau, lycée A. Artaud de Marseille
- Sylvie Mutte, lycée J. Perrin de Lambersart
- Madame Joëlle Buron, université de Pau

Principaux 2ème classe

- Armand Perianin-Carpin, lycée S. Garriga de Saint André (La Réunion)
- Florence Sebastien, collège J. Prevert de Saint-Orens de Gameville
- Patrice Hardim, rectorat de Paris
- Jérôme Dalet, rectorat de Toulouse

1ère classe

- Réjane Mathon, lycée E. Branly d'Amiens
- Christine Jourdet, université de Franche Comté
- Françoise Marquais, lycée M. Bloch de Val-de-Reuil
- Chantal Sciabbarrasi, Onisep

2ème classe

- Nolita Jeffrey, université des Antilles-Guyane
- Pierre Cristau, Arts & métiers Paris Tech
- Rachid Doverne, Crous de Créteil
- Jean-Guy Iannucci, Cnam

Représentants suppléants

Principaux 1ère classe

- Judith Bynum, rectorat d'Orléans-Tours
- Evelyne Martelat, université Paris VII
- Lydia Danjon, lycée R. Descartes de Saint-Genis-Laval

Principaux 2ème classe

- Bruno Deswasiere, université Lille I
- Laure Zaniero, lycée du Dauphiné de Romans-sur-Isère
- Gisèle Franceschi, collège M. Mauron de Pertuis
- Jean-Marie Thomas, lycée J. Monod de Saint-Jean-de-Braye

1ère classe

- Sylvie Rat-Patron, Muséum national d'histoire naturelle
- Stéphane Drouin, université Paris XI
- Laurent Didiot, lycée Stanislas de Villers-lès-Nancy
- Agnès Rossignol, lycée Marey de Beaune

2ème classe

- Patricia Bourse, université Paris XIII

- Monsieur Pascal Pagot, université Paris XI
- Christophe Bard, rectorat de Clermont-Ferrand
- Christine Vincent, université Paris IV

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 15 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Élections

CAPN des conservateurs généraux des bibliothèques

NOR : ESRH1100378A

arrêté du 15-11-2011

ESR - DGRH

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 92-26 du 9-1-1992 modifié ; arrêté du 10-5-2011 ; arrêté du 18-7-2011 ; proclamation des résultats du 21-10-2011

Article 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 15 novembre 2011, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs généraux des bibliothèques :

Représentants titulaires

- Josette Théophile, directrice générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente
- Nicolas Georges, directeur du service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles au ministère de la culture et de la communication

Représentants suppléants

- Éric Bernet, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Claire Vayssade, conservatrice générale des bibliothèques chargée de missions d'inspection générale des bibliothèques

Article 2 - Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs généraux des bibliothèques, représentent le personnel à compter du 15 novembre 2011 :

Représentants titulaires

- Grégory Colcanap, service commun de documentation de l'université d'Évry-Val-d'Essonne
- Monsieur Joël Martres, service commun de documentation de l'université de Perpignan

Représentants suppléants

- François Rouyer-Gayette, Centre national du livre
- Monsieur Michel Yvon, Bibliothèque nationale de France

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 15 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Élections

CAPN des conservateurs des bibliothèques

NOR : ESRH1100379A

arrêté du 15-11-2011

ESR - DGRH

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 92-26 du 9-1-1992 modifié ; arrêté du 10-5-2011 ; arrêté du 18-7-2011 ; proclamation des résultats des élections aux CAP par le bureau de vote électronique centralisateur le 21-10-2011

Article 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 15 novembre 2011, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs des bibliothèques :

Représentants titulaires

- Éric Bernet, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, président
- Nicolas Georges, directeur du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles au ministère de la culture et de la communication
- Monsieur Dominique Arot, conservateur général des bibliothèques, doyen des conservateurs et des conservateurs généraux chargé de missions d'inspection générale
- Monsieur Michel Marian, chef de la mission de l'information scientifique et du réseau documentaire au sein du service de la coordination stratégique et des territoires de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et de la direction générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Représentants suppléants

- Didier Sabine, sous-directeur de la gestion des carrières à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Jacqueline Sanson, conservatrice générale des bibliothèques, directrice générale de la Bibliothèque nationale de France
- Sylvie Nguyen, directrice générale des services de l'université de Paris IV
- Madame Valérie GAYE, chef du département de la tutelle et du réseau au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et industries culturelles au ministère de la culture et de la communication

Article 2 - Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs des bibliothèques, représentent le personnel à compter du 15 novembre 2011.

Conservateur en chef

Représentants titulaires

- Caroline Lafon, service commun de documentation de l'université de Nantes
- Béatrice Bonneau, Bibliothèque publique d'information

Représentants suppléants

- Antoine Provansal, Bibliothèque nationale de France
- Nelly Clément-Guyader, service commun de documentation de l'université de Rouen

Conservateur

Représentants titulaires

- Isabelle Mauger Perez, agence bibliographique de l'enseignement supérieur
- Delphine Coudrin, service commun de documentation de l'université de Bordeaux 4

Représentants suppléants

- Gilles Russeil, service commun de documentation de l'université de Poitiers
- Agnès Macquin, bibliothèque municipale classée de Poitiers

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 15 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Élections

CAPN des bibliothécaires

NOR : ESRH1100380A

arrêté du 15-11-2011

ESR - DGRH

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 92-29 du 9-1-1992 modifié ; arrêté du 10-5-2011 ; arrêté du 18-7-2011 ; proclamation des résultats des élections aux commissions administratives paritaires par le bureau de vote électronique centralisateur le 21-10-2011

Article 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 15 novembre 2011, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale des bibliothécaires :

Représentants titulaires

- Didier Sabine, sous-directeur de la gestion des carrières à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, président
- Madame Valérie Gaye, chef du département de la tutelle et du réseau au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et industries culturelles au ministère de la culture et de la communication

Représentants suppléants

- Pierre Carbone, conservateur général des bibliothèques chargé de missions d'inspection générale
- Madame Dominique Belascain, chef du bureau des personnels des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Article 2 - Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des bibliothécaires, représentent le personnel à compter du 15 novembre 2011 :

Représentants titulaires

- Anne Ducomet, Bibliothèque nationale de France
- Catherine Lancha, service commun de documentation de l'université de Lyon 3

Représentants suppléants

- Anne de Maupéou, bibliothèque de l'université Littoral-Côte-d'Opale
- Antoine Meylan, service commun de documentation de l'université de Pau

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 15 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Élections

CAPN des magasiniers des bibliothèques

NOR : ESRH1100381A

arrêté du 15-11-2011

ESR - DGRH

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 88-646 du 6-5-1988 modifié ; arrêté du 10-5-2011 ; arrêté du 18-7-2011 ; proclamation des résultats des élections aux commissions administratives paritaires par le bureau de vote électronique centralisateur le 21-10-2011

Article 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 15 novembre 2011, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale des magasiniers des bibliothèques :

Représentants titulaires

- Didier Sabine, sous-directeur de la gestion des carrières à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, président
- Madame Joëlle Claud, conservatrice générale des bibliothèques, chargée de missions d'inspection générale des bibliothèques
- Yves Alix, conservateur général des bibliothèques, chargé de missions d'inspection générale des bibliothèques
- Madame Valérie Gaye, chef du département de la tutelle et du réseau au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et industries culturelles au ministère de la culture et de la communication
- Bertrand Wallon, directeur délégué aux ressources humaines de la Bibliothèque nationale de France
- Yves Moret, conservateur général des bibliothèques à la mission de l'information scientifique et du réseau documentaire au sein du service de la coordination stratégique et des territoires de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et de la direction générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Madame Dominique Belascain, chef du bureau des personnels des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Colette Maurel, adjointe au chef du bureau des personnels des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Représentants suppléants

- Jean-Luc Gautier-Gentes, conservateur général des bibliothèques, chargé de missions d'inspection générale des bibliothèques
- Thierry Grognet, conservateur général des bibliothèques, chargé de missions d'inspection générale des bibliothèques
- Annie Andriamboavonjy, adjointe au chef du bureau des personnels ingénieurs, techniques, administratifs, de recherche et de formation à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Jean-François Chanal, conservateur général des bibliothèques chargé de missions au département de la tutelle et du réseau au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et industries culturelles au ministère de la culture et de la communication
- Anne Denis, chef de section au bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux, de santé à la direction

générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Laurent Soulas, attaché d'administration au bureau des personnels ingénieurs, techniques, administratifs, de recherche et de formation à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Marie-Claude Grosbois, chef de section au bureau des personnels des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Arnaud Leduc, chef de section au bureau des personnels des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Article 2 - Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des magasiniers des bibliothèques, représentent le personnel à compter du 15 novembre 2011 :

Magasinier des bibliothèques principal de 1ère classe

Représentants titulaires

- Alain Carré, service commun de documentation de l'université de Savoie

- Pierre Dadu, Bibliothèque nationale de France

Représentants suppléants

- Christiane Le Merle, service commun de documentation de l'université de Nancy 2

- Éric Vessereau, bibliothèque de la Sorbonne

Représentants titulaires

- Catherine Pichonneau, Bibliothèque publique d'information

- Anne Le Crom, service commun de documentation de l'université de Bretagne-Sud

Magasinier des bibliothèques principal de 2ème classe

Représentants titulaires

- Catherine Pichonneau, Bibliothèque publique d'information

- Anne Le Crom, service commun de documentation de l'université de Bretagne-Sud

Représentants suppléants

- Marie Anne Moncelon, service commun de documentation de l'université d'Angers

- Antonin Geoffroy, Observatoire de Paris

Magasinier des bibliothèques de 1ère classe

Représentants titulaires

- Valérie Vayssière Gaspard, bibliothèque interuniversitaire de Montpellier 1, 2, 3

- Monsieur Frédéric Weisz, Bibliothèque nationale de France

Représentants suppléants

- Florence Pouradier, Bibliothèque universitaire des langues et civilisations

- Sonia Zamord, service commun de documentation de l'université de Paris 5

Magasinier des bibliothèques de 2ème classe

Représentants titulaires

- Maud Bonnefon, Bibliothèque nationale de France

- Monsieur Stéphane Balthazard, service commun de documentation de l'université de Mulhouse

Représentants suppléants

- Matthieu Joseph, Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris 5

- Aymeric Demay, Bibliothèque nationale de France

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 15 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions

NOR : MENH1130048D

décret du 28-11-2011 - J.O. du 30-11-2011

MEN - DGRH E1-2

Par décret du Président de la République en date du 28 novembre 2011, Monsieur Pascal Charvet, inspecteur général de l'éducation nationale, directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep), est reconduit dans ses fonctions.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'École polytechnique de l'université Paris XI

NOR : ESRS1100371A

arrêté du 23-11-2011

ESR - DGESIP A

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 23 novembre 2011, Alain Sarfati, professeur des universités, est nommé directeur de l'École polytechnique de l'université Paris XI, pour un mandat de cinq ans, à compter du 17 mai 2012.